



**Extrait du Registre  
Des  
Délibérations**

L'an deux mille seize

Le 13 Avril à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 05 Avril 2016.

DELEGUES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE PRESENTS : 18

NOMBRE DE VOTANTS : 24

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

Reçu en Préfecture ou  
Sous-Préfecture le :

**18 AVR. 2016**

Publié ou notifié

**le Président,**

Le :

**19 AVR. 2016**

**Objet : Subvention 2016 Croches en chœur**

Présents : 18

**AYMAT Pascale, BOBET Arnaud, BORRELLY Marie Claire, BRUN Jean Paul, COURSEAUX Mickael, DUMAS Alain, GUINAUDIE Sylvain, JEANNET Serge, LARRIEU Josette, LAVAUD Véronique, LOUBAT Sylvie, MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges, MONSEIGNE Célia, RAYNAL Vincent, SAGASTI Sylvie, SALLES-CLAVERIE Catherine, TABONE Alain.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : 6

**BASTIDE Jacques pouvoir à Sylvain GUINAUDIE, BRIDOUX-MICHEL Nadia pouvoir à Alain TABONE, MABILLE Christian pouvoir à SAGASTI Sylvie, MANSUY Ludovic pouvoir à Célia MONSEIGNE, PILARD Christophe pouvoir à LAVAUD Véronique, RODRIGUEZ Nathalie pouvoir à Serge JEANNET**

Absents excusés : 2

**BOURSEAU Christiane, DUMONT Éric,**

Absent : 1

**GRASSIAN Frédérique**

Secrétaire de séance : **Alain TABONE**

Par courrier en date du 12 février 2016, l'association Croches en Chœur a sollicité auprès de la Communauté de Communes du Cubzaguais, une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 500 euros pour l'année 2016, identique à 2015.

Cette subvention permettra à l'association Croches en Chœur d'organiser la 9<sup>ème</sup> édition du Festival les 23, 24 et 25 septembre 2016, à St Gervais, avec la participation et un concert

d'Amandine Bourgeois avec 450 choristes le dimanche. Le projet 2016 prévoit en outre l'organisation d'un « concert solidaire » le samedi soir.

Sur avis favorable de la commission Services publics et Animation du Territoire, réunie le 23 mars 2016,

Sur avis favorable du Bureau,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré décide:

- d'allouer à l'association Croches en Chœur une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 500 € pour l'année 2016,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et toutes les pièces relatives et nécessaires à la réalisation de ce dossier et notamment la convention de partenariat 2016,

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le : **18 AVR. 2016**

Publiée le : **19 AVR. 2016**

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac  
Le 14 Avril 2016.

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Reçu en Préfecture ou  
Sous-Préfecture le :

**18 AVR. 2016**

Publié ou notifié

Le : **19 AVR. 2016**

le Président,

Le Président,

A.DUMAS



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "A. Dumas", written over the printed name and partially overlapping the stamp.